

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 10 décembre 2012, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Madame la conseillère Sylvette Savaria et les conseillers, messieurs Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur Daniel Plouffe, maire suppléant.

Absence motivée de la conseillère Éva Böröcz ainsi que du maire Claude Juras.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière assure le greffe de la session.

**1- Ouverture de la séance, constat de quorum**

Ouverture de la séance à 20h00 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2012-12-166

Sur la proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2013 – Adoption
4. Programme triennal d'immobilisation 2013, 2014 et 2015 – Adoption
5. Période de questions portant sur le budget;
6. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

**3- Adoption du Budget 2013**

**Lecture du document explicatif du budget 2013 par le maire suppléant Daniel Plouffe.**

**BUDGET 2013**

REVENUS	BUDGET 2013
Taxe générale	378 294\$
Taxe de police	99 555\$
Imposition de droits	12 000\$
Gestion des déchets	60 303\$
Taxe de secteur (nettoyage de cours d'eau)	173 500\$
Aqueduc (entretien du réseau et consommation d'eau)	51 884\$
Revenu Gouvernement du Québec (remboursement TVQ)	43 500\$
Subventions amélioration réseau routier, taxe d'accise	150 282\$
Autres (constats, location salle, redevances mat. rés., intérêts...)	21 580\$
<b>TOTAL REVENUS :</b>	<b>990 898\$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	266 375\$
Sécurité publique	154 155\$
Transport	169 050\$
Hygiène du milieu	126 423\$
Urbanisme et aménagement du territoire	222 923\$
Loisirs et culture	51 972\$
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>990 898\$</b>

<u>Taux de taxation :</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>Augmentation</u>
<b>Taxes générales :</b>			
Résidentiel et 6 logements :	.5389/100\$	.5497/100\$	2%
Industriels et commerciaux :	.7149/100\$	.7292/100\$	2%
Immeubles agricoles :	.5389/100\$	.5497/100\$	2%
Immeubles non résidentiels :	.6631/100\$	.6764/100\$	2%
Taxes de police :	.1459/100\$	.1459/100\$	0%

<u>Service d'aqueduc :</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>Augmentation</u>
Entretien du réseau :	137\$	148\$	11\$
Taxe spéciale AIBR		30\$ (non récurrent)	
<b>Total :</b>	<b>137\$</b>	<b>178\$</b>	

Fourniture d'eau : (même taxation que 2012)

- a) Toutes catégories d'immeubles à l'exception des exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
  - excédent aux 100 premiers mètres cubes, facturé à 0.50\$ du mètre cube.
- b) Exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
  - 50 mètres cubes additionnels au tarif de 0.50\$ du mètre cube pour la résidence;
  - Excédent du 150 mètres cubes calculé au tarif de 0.50\$ du mètre cube.

**Transport, cueillette et élimination des ordures ménagères :**

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
- Immeubles résidentielles :	272.92\$	272\$
- Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	176.87\$	220\$
- Bacs supplémentaire matières résiduelles :	176.87\$	200\$
- Conteneur 8 verges cubes :	2 036\$	2 067\$

**2012-12-167**

Sur la proposition de la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2013 tel que présenté, avec des dépenses et des revenus égaux de 990 898 \$.

**ADOPTÉE**

**4- Programme triennal d'immobilisation 2013, 2014 et 2015 – Adoption**

**2012-12-168**

**Considérant les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;**

**Considérant** le caractère non obligatoire du programme ;

**EN conséquence**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

**D'adopter** le programme tel que déposé, à savoir :

## Plan triennal d'immobilisation

### Année : 2013 :

- Agrandissement de la bibliothèque, rénovation du bâtiment municipal et climatisation
- ▶ Coût évalué à : 350 000 \$,  
Financement : Pacte rural, subvention Ministère de la Culture, fonds municipal et revenus de sources locales
- Pont « Lavallée » (Beauce)
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$  
Financement : Taxe d'accise

### Année 2014 :

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau : instruments et accessoires
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$  
Financement : Subventions et revenus de sources locales

### Année 2015

- Construction d'un bâtiment fonctionnel pour les travaux publics et les loisirs
- ▶ Coût évalué à 50 000\$  
Financement : Subvention, contribution municipale et emprunt à court terme

**ADOPTÉE**

### 5- Période de questions

Monsieur le maire suppléant tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

2012-12-169

### 6- Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition du conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que la présente session soit close à 20h10.

**ADOPTÉE**

---

**Daniel Plouffe**  
Maire suppléant

---

**Suzanne Francoeur**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière